

Belfius Portfolio (0737.398.651)
Fonds commun de placement de droit belge
Catégorie O.P.C.V.M. en instruments financiers et liquidités
Place Rogier 11, 1210 Bruxelles

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les participants du fonds commun de placement Belfius Portfolio, dont la société de gestion est Belfius Investment Partners, 11 Place Rogier à 1210 Bruxelles, sont priés d'assister, à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 mars 2023 à 10h30 en l'immeuble Zenith building 20^{ème} étage, 37 boulevard du Roi Albert II à 1030 Bruxelles, afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée pour le fonds commun de placement sera le suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de la société de gestion sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
2. Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
Proposition de décision: "L'assemblée approuve les comptes annuels du fonds commun de placement de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022."
4. Affectation des résultats.
Proposition de décision: "L'assemblée approuve la proposition du conseil d'administration de la société de gestion de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022."
5. Décharge à la société de gestion, aux administrateurs de la société de gestion et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.
Proposition de décision: "L'assemblée donne décharge à la société de gestion, aux administrateurs de la société de gestion et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022."
6. Nominations Statutaires.
Proposition de décision: « L'assemblée décide : sous réserve d'approbation de la FSMA, de renouveler le mandat du commissaire « Deloitte Réviseurs d'Entreprise/Bedrijfsrevisoren », ayant son siège social à Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, dont le représentant permanent est Monsieur Tom Renders. L'assemblée fixe les émoluments du commissaire qui passe de 3.850 (plus TVA) à 4.360 euros (plus TVA) par compartiment par an. Les émoluments seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties. Le mandat prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 2026.
7. Varia.
Le représentant permanent du commissaire, la société à responsabilité limitée Deloitte Réviseurs d'Entreprises, dont le siège se situe Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem sera désormais Tom Renders à la place de Maurice Vrolix. Cette décision entrera en vigueur à partir de l'année comptable commençant le 1er janvier 2023 et est applicable pour la durée restante du mandat de commissaire, soit l'année comptable se clôturant le 31 décembre 2025. »

Les participants de Belfius Portfolio désireux de participer à l'assemblée générale ordinaire sont priés de se conformer aux prescriptions du règlement de gestion.

Les prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques des fonds commun de placement sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège de la société de gestion et de l'institution assurant le service financier ou ses agences, à savoir Belfius Banque S.A., Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, ainsi que sur le site internet suivant www.belfiusip.be.

Le conseil d'administration